

Le 4 novembre 2019 / Communiqué de presse

Intégrer rapidement les jeunes migrant·e·s par la formation

D'après une nouvelle étude, l'encouragement précoce des adolescent·e·s et des jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse profite aux personnes concernées, à la société et à l'économie. Investir dans l'accès précoce à la formation permettrait d'économiser des dizaines de millions de francs par an. En se basant sur les résultats de l'étude, les fondations mandantes recommandent, après des discussions approfondies avec les chercheur·euse·s et les spécialistes consultés, d'intégrer au système de formation public l'accès précoce à la formation axée sur le marché du travail également pour les jeunes migrant·e·s, indépendamment de leur statut et jusqu'à l'âge de 30 ans.

Le nombre de demandes d'asile est en baisse depuis 2015. La question de l'intégration des jeunes migrant·e·s reste cependant urgente. Alors que ceux-ci sont confrontés à l'exil et à la procédure d'asile, les jeunes Suisses de leur âge se préparent à la vie professionnelle. L'offre de formation leur reste souvent inaccessible, ce qui complique encore davantage l'intégration des jeunes migrant·e·s, est coûteux pour les pouvoirs publics et s'avère fatal pour les perspectives des jeunes concernés.

Lacune dans le secteur de la formation

L'objectif de la politique suisse en matière de formation est que 95 % des plus de 25 ans aient achevé une formation post-obligatoire. Avec un taux de 94 %, les Suisse·sse·s atteignent presque cet objectif. Les étrangers qui ne sont pas nés en Suisse présentent un taux de 75 %. Selon les spécialistes, ce taux devrait être nettement plus bas parmi les jeunes de 25 ans dans le domaine de l'asile sans diplôme de fin de scolarité en raison de l'exil. Il n'existe pas de mandat d'intégration officiel pour les jeunes requérant·e·s d'asile ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, une lacune que comble à maints endroits des projets de formation (co)financés par des fonds privés. En 2018, dans le cadre d'une étude, une équipe de chercheurs du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population de l'Université de Neuchâtel et de B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung à Bâle a étudié la question de savoir si une formation de base précoce augmente les chances des jeunes arrivés en Suisse entre 16 et 25 ans d'accéder à une formation professionnelle et au marché du travail.

Ce que montre l'étude

Huit participant·e·s aux offres de formation de base sur dix trouvent une place de préapprentissage d'intégration ou de préapprentissage, rejoignent une passerelle, un gymnase ou un programme d'occupation. Une grande partie des participant·e·s reçoivent l'asile ou une admission provisoire; l'encouragement précoce leur fait ainsi gagner un temps précieux pour leur intégration. Les économies sont supérieures aux coûts liés à l'intégration précoce: pour la population de base dans le domaine de l'asile en 2018, les économies annuelles s'élèveraient, après trois à huit ans, à plus de 40 millions de francs, surtout dans l'aide sociale. Selon l'étude, pour les jeunes migrant·e·s, les conditions d'accès à la formation et au marché du travail varient considérablement entre les cantons.

Le rôle des offres de formation (co)financées par des fonds privés

Avec l'Agenda Intégration Suisse, qui a été lancé au printemps 2018, l'accès à la formation de base devra être garanti pour les réfugié·e·s reconnus et les personnes admises provisoirement. La rigidité des directives cantonales demeure toutefois problématique pour les requérant·e·s d'asile: les possibilités de formation varient selon le canton qui leur est attribué. D'après l'étude, les fondations effectuent un travail important en encourageant des projets novateurs ouverts aux jeunes requérant·e·s d'asile. En se basant sur les résultats de l'étude, les fondations mandantes recommandent d'ouvrir aux adolescent·e·s et aux jeunes adultes l'accès à la formation régulière indépendamment de leur statut de séjour, idéalement jusqu'à l'âge de 30 ans, dans le but d'intégrer le marché du travail. Il serait souhaitable que tous les cantons s'engagent à garantir une formation régulière axée sur l'accès au travail et au marché du travail également aux jeunes requérant·e·s d'asile.

((version courte: 4150 signes env.))

Le 4 novembre 2019 / Communiqué de presse (version longue)

Le plus tôt est le mieux pour tous: intégrer rapidement les jeunes migrant·e·s par la formation

D'après une nouvelle étude, les mesures de formation précoces pour les adolescent·e·s et les jeunes adultes dans le domaine de l'asile arrivés tardivement en Suisse bénéficient à tout le monde. Plus elles sont mises en place rapidement après l'arrivée et permettent une prompte transition vers les structures régulières et plus les personnes concernées, la société d'accueil, les systèmes sociaux et notre économie en profitent. Investir dans l'accès précoce à la formation des personnes concernées permettrait d'économiser des dizaines de millions de francs par an. En se basant sur les résultats de l'étude, les fondations mandantes recommandent, après des discussions approfondies avec les chercheur·euse·s et les spécialistes consultés, d'intégrer la formation des jeunes arrivés tardivement en Suisse dans le système de formation public, indépendamment de leur statut, jusqu'à l'âge de 30 ans.

En Suisse, le nombre de demandes d'asile est en baisse depuis 2015. La question de l'intégration des jeunes migrant·e·s demeure toutefois urgente, notamment en raison du taux de protection élevé, c'est-à-dire du pourcentage important de jeunes migrant·e·s admis provisoirement ou reconnus comme réfugié·e·s. Alors que ceux-ci sont confrontés à l'exil et à la procédure d'asile, les jeunes Suisses de leur âge se préparent à la vie professionnelle. De plus, l'offre de formation leur reste souvent inaccessible, ce qui favorise l'inactivité, la perte de motivation, complique l'intégration, est coûteux pour les pouvoirs publics et s'avère fatal pour les perspectives des jeunes concernés

Lacune dans le secteur de la formation

L'objectif de la politique suisse en matière de formation est que 95 % des plus de 25 ans aient achevé une formation post-obligatoire. Avec un taux de 94 %, les Suisse·sse·s nés en Suisse atteignent presque cet objectif. Les étrangers qui ne sont pas nés en Suisse présentent un taux de 75 %. Ce taux devrait être nettement plus bas parmi les jeunes dans le domaine de l'asile sans diplôme de fin de scolarité en raison de l'exil; il n'existe toutefois pas de données précises. Un mandat d'intégration officiel pour les jeunes requérant·e·s d'asile ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire fait défaut, une lacune que comble à maints endroits des projets de formation (co)financés par des fonds privés et destinés aux jeunes requérant·e·s d'asile. En 2018, dans le cadre d'une étude mandataée par diverses fondations, une équipe de chercheurs du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population de l'Université de Neuchâtel et de B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung à Bâle s'est penchée sur la question d'une corrélation entre une formation de base précoce et les chances d'accès à une formation professionnelle et au marché du travail pour les jeunes arrivés en Suisse entre 16 et 25 ans.

Les principaux résultats de l'étude

Huit participant·e·s aux offres de formation de base sur dix trouvent une place de préapprentissage d'intégration ou de préapprentissage, rejoignent une passerelle, intègrent un gymnase ou poursuivent un cours de langue ou un programme d'occupation. Les autres participant·e·s n'ont pas de perspectives à la fin de leur offre de formation de base ou la quittent prématurément en raison d'une activité professionnelle, d'un début de formation, d'une décision d'asile négative, pour cause de manque de motivation, de mauvais comportement ou de résultats insuffisants. Une grande partie des participant·e·s ont reçu une décision d'asile positive ou une admission provisoire pendant le cours; l'encouragement précoce leur a ainsi fait gagner un temps précieux pour leur formation et leur intégration.

La formation précoce est payante

L'étude montre qu'une formation précoce vaut la peine. Les économies, notamment dans le domaine de l'aide sociale, sont supérieures aux coûts liés à une mesure d'intégration précoce. L'investissement est rentable après trois à huit ans, selon le taux de protection et la durée de la procédure d'asile. Calculé pour le nombre de jeunes requérant·e·s d'asile en 2016, l'encouragement précoce permettrait d'économiser 140 mio de francs par an. En se basant sur la population de base cible pour 2018, les économies annuelles s'élèveraient à environ 43 mio. Le domaine de l'asile connaît en effet de fortes fluctuations annuelles (voir des détails dans le chapitre 5.3 de l'étude sur www.unine.ch/sfm).

Cantons: restrictifs, coopératifs ou encore inclusifs

Les conditions d'accès à la formation et au marché du travail varient considérablement entre les cantons. Dans plusieurs cantons, les portes de l'offre régulière de formation et l'accès au marché du travail restent complètement ou largement closes pour les adolescent·e·s et les jeunes adultes dans le domaine de l'asile. Certains cantons (p. ex. BE) permettent le passage à une offre régulière, d'autres (p. ex. SH, GR, AR, etc.) participent au financement d'offres de formation à grande échelle, portées par des organisations tiers. Certains cantons proposent des offres de formation à grande échelle indépendamment du statut (p. ex. GE, VD, BS et TG) et Genève a par ailleurs augmenté l'âge maximal pour l'école obligatoire à 18 ans. D'après les spécialistes, ces dernières exceptions constituent de parfaits exemples, puisque le mandat de formation est du ressort du Département de l'instruction publique et donc des structures régulières.

Le rôle des offres de formation (co)financées par des fonds privés

D'après l'étude, les mesures (co)financées par le domaine privé jouent un rôle central dans l'encouragement de la formation des adolescent·e·s et jeunes adultes dans le domaine de l'asile arrivés tardivement en Suisse. Lorsque la responsabilité incombe au système de formation de l'État, les offres privées complètent avec bonheur l'offre publique, par exemple dans le cas d'adolescents particulièrement vulnérables (traumatisés, en situation de handicap). Avec l'Agenda Intégration Suisse, qui a été adopté au printemps 2018, l'accès à la formation de base devra être garanti aux réfugié·e·s reconnus et aux personnes admises provisoirement. Selon l'étude, pour les requérants d'asile les possibilités de formation varient en effet considérablement selon le canton qui leur est attribué.

La contribution des fondations

Il ressort de l'étude que les fondations effectuent un travail important en permettant aux offres de formation de développer de nouvelles méthodes d'enseignement et de documenter leur efficacité. Il faudrait, selon l'étude, soutenir de façon ciblée des projets ouverts aux jeunes requérant·e·s d'asile, car malgré l'Agenda Intégration, tous les cantons n'investiront pas les moyens nécessaires. L'étude recommande par ailleurs aux fondations de financer les offres de formation pendant un certain temps plutôt que proposer des financements purement incitatifs, car les moyens financiers sont souvent trop restreints pour engager des enseignant·e·s qualifiés, ce qui est particulièrement important pour les cours de langue.

Un besoin de recherche et de monitoring

Des études sur le long terme axées sur le parcours scolaire et professionnel de jeunes requérants d'asile font défaut en Suisse. En 2019, l'OCDE a également remarqué la nécessité d'effectuer des recherches. Il est réjouissant qu'un monitoring soit mis en place pour mesurer les effets de l'Agenda Intégration, il fournira une base de données inédite.

Un appel pour l'égalité des chances dans l'intérêt de la société

En se basant sur les résultats de l'étude, les fondations mandantes recommandent, après des discussions approfondies avec les chercheur·euse·s et les spécialistes consultés, d'intégrer au système de formation public l'accès précoce à la formation axée sur le marché du travail à toutes les personnes en Suisse, indépendamment de leur statut, jusqu'à l'âge de 25 ans minimum, idéalement jusqu'à 30 ans. Il serait souhaitable que tous les cantons s'engagent à garantir une formation régulière axée sur l'accès au travail et au marché du travail également aux jeunes requérant·e·s d'asile.

((env. 8000 signes))

Vue d'ensemble des faits

L'étude «Mesures de formation pour les adolescent·e·s et jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse - offres de formation pour requérant·e·s d'asile (co)financées par des fonds privés»

- La version intégrale du rapport d'étude est disponible sur le site Internet www.unine.ch/sfm.
- Vous trouverez par ailleurs un résumé des résultats de l'étude dans la publication «Le plus tôt est le mieux pour tous» (PDF ci-joint) ou sur www.swissfoundations.ch.

La question fondamentale est de savoir dans quelle mesure une formation de base précoce et intensive des adolescent·e·s et jeunes adultes dans le domaine de l'asile arrivés en Suisse entre l'âge de 16 et de 25 ans augmente leurs chances d'accéder à une formation professionnelle et au marché du travail.

L'étude est axée sur les mesures de formation de base (MFB) structurant la journée et (co)financées par des fonds privés et repose sur une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives:

- Début 2018: recensement en ligne des MFB proposées en Suisse
- Interviews avec des responsables d'offres de MFB et des spécialistes de l'asile, de l'intégration et de la formation
- Discussions au sein des groupes-cibles avec des jeunes migrant·e·s et des participant·e·s (ou ex-participant·e·s) aux MFB
- Analyse des données des participant·e·s aux MFB et simulation des coûts et avantages
- Entretiens avec des spécialistes: regard critique sur les résultats par des professionnel·le·s de l'intégration et de l'asile, de la formation, du bénévolat et de la communication

Rédacteur·trice·s de l'étude:

- Institut SFM · Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population de l'Université de Neuchâtel
Joëlle Fehlmann, Denise Effionayi-Mäder · secretariat.sfm@unine.ch · +41 (32) 718 39 20
- B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung · David Liechti, Michael Morlok · bss-basel.ch · +41 (61) 262 05 55
- L'étude a été mandatée en 2017 conjointement par la Fondation Arcas, la Fondation Christoph Merian, la Fondation Ernst Göhner, la Fondation Paul Schiller, la Fondation Mercator Suisse, la Fondation Volkart et le Pour-cent culturel Migros.

Spécialistes du groupe d'accompagnement:

- Kurt Zubler, coprésident de la Conférence suisse des délégués à l'intégration, directeur du Service d'intégration Integres Schaffhouse
- Regina Bühlmann, ancien. déléguée à la migration de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique; depuis 9/2018: Conférence des gouvernements cantonaux, directrice CDI
- Bettina Beglinger, directrice de BIZ, Formation continue et professionnelle, canton de Lucerne